

**Vœux 2016**  
**Intervention de Philippe Yvin,**  
**Président du directoire**  
**de la Société du Grand Paris**

Monsieur le ministre,  
Madame la présidente du conseil régional,  
Messieurs les présidents du conseil de surveillance et du comité stratégique,

Cher André Santini, je tiens en vous saluant, vous remercier, vous qui avez passé le témoin à Jean-Yves Le Bouillonnec au cours de l'année 2015 à la présidence du conseil de surveillance, pour la grande qualité de débat que vous avez su instaurer au sein du conseil, comme pour le soutien constant que vous avez apporté tout au long de votre mandat aux équipes de la SGP, et à travers vous je remercie tous les membres du conseil de surveillance, au sein duquel nous aurons plaisir à vous accueillir, madame la présidente, le 10 mars prochain.

Mesdames et messieurs les parlementaires, conseillers régionaux et départementaux, mesdames et messieurs les maires, mesdames et messieurs,

Au nom du directoire de la SGP, Bernard Cathelain, Catherine Barbot-Pèrenet et moi-même, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Permettez-moi à cette occasion d'avoir une pensée pour Pierre-Alain Jeanneney ancien membre du directoire décédé il y a quelques semaines et qui a tant apporté pour la création et pendant les premières années d'activité de notre société.

Grâce au travail de tous, salariés de la SGP dont je salue le profond engagement et de tous nos partenaires, collaborateurs des assistants à maîtrise d'ouvrage et maîtres d'œuvre, notre projet a franchi des étapes décisives en 2015. Comme le rappelait le Président de la République, le 12 juin 2015, en inaugurant l'exposition organisée au MacVal pour présenter les premières avancées du Grand Paris Express, « *le Grand Paris Express c'est un grand projet pour l'Île de France et c'est un grand projet pour la France. C'est un grand investissement à la hauteur d'une grande espérance.* »

Pour répondre à ce défi, 2015, ce furent les premiers travaux de la ligne 15, la déclaration d'utilité publique de la ligne 16, nos 7 engagements environnementaux pris à l'occasion de la COP 21 en particulier autour de la gestion des déblais, la réforme du régime juridique des tréfonds, notre fort engagement en faveur du plan de mobilisation portée par la région, plus de 960 millions à ce jour, la tenue de deux nouvelles enquêtes publiques, sur la ligne 14 sud et 15 ouest, l'obtention de deux prêts d'un milliard d'euros chacun, auprès de la CDC et de la BEI que je remercie pour leur soutien, et surtout l'engagement de la totalité du projet avec les décisions du conseil de surveillance de novembre 2015 approuvant les trois derniers dossiers d'investissement des lignes 18, 17 et 15 Est, auxquels il faut ajouter la création du centre d'exploitation à Aulnay-sous-Bois sur les terrains des anciennes usines PSA, investissement de près de 600 millions d'euros, avec 350 emplois industriels à la clé sur les 1800 que totaliseront les 6 sites industriels du réseau.

Ces avancées décisives n'auraient pu être obtenues sans un travail quotidien efficace avec le Syndicat des transports d'Île de France et je remercie sa directrice générale, Sophie Mougard et ses équipes, dans le cadre de gouvernance nouvelle fixée par la loi métropole, comme avec la RATP et avec la SNCF.

Je remercie également les services de l'Etat dirigés avec beaucoup d'énergie par notre commissaire du gouvernement, Jean-François Carenco, en particulier la DRIEA et la DRIEE dont les collaborateurs sont beaucoup sollicités pour nous aider à franchir le parcours d'obstacles que représente l'ensemble de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement. Je remercie aussi les préfets de département et leurs services tout autant très engagés à nos côtés. Je remercie également monsieur

le préfet de police et ses collaborateurs en charge de la sécurité civile et de la sécurité publique ainsi que la brigade des sapeurs pompiers de Paris. Avec eux nous avons beaucoup progressé sur les dossiers de sécurité du réseau.

La SGP a poursuivi tout au long de cette année le travail de concertation très étroite qu'elle mène depuis l'origine avec les conseils départementaux et les maires tout comme avec les Franciliens, notamment lors des concertations approfondies, en amont des enquêtes publiques. Nous accordons une grande importance aussi à la mise en place des chantiers, c'est pourquoi nous avons mis en place les premiers comités de suivi de chantiers sur la ligne 15 avec la présence des premiers agents de proximité. Nous avons également signé un accord avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris, que je remercie, pour mettre en place des actions de soutien en direction des professionnels, commerçants, artisans et entrepreneurs impactés par les chantiers, et en particulier une commission d'indemnisation amiable.

La concertation c'est aussi celle organisée au sein du comité stratégique qui a beaucoup apporté en amont au projet et qui j'en suis convaincu nous apportera encore beaucoup demain sur les deux questions prioritaires sur lesquelles il souhaite travailler sous la présidence de Bernard Gauducheau, la conduite des chantiers justement et l'aménagement des quartiers de gare.

Cette concertation il faudra la poursuivre en 2016 en faisant preuve de persévérance et d'ambition. 2016 sera une année effervescente. Si les premiers travaux de génie civil se profilent sur la ligne 15 Sud, il nous faut encore franchir quelques étapes du parcours d'obstacles : 18 permis de construire à obtenir d'ici la fin de l'année, 16 pour les gares et deux pour les sites industriels, 5 diagnostics archéologiques et peut-être des fouilles, les deux premiers diagnostics ont mis à jour à Vitry, sur le site de maintenance les traces d'une occupation humaine de l'âge de fer, ainsi qu'un os de mammouth et sur le site de la gare, d'un ensemble de sculptures mérovingiennes ! Et encore 108 démolitions. Alors seulement nous pourrons engager le mécanisme d'horlogerie de précision que vont représenter les 8 lots de génie civil d'un montant d'environ trois milliards d'euros de marchés de travaux publics, auxquels est lié le lancement des 8 ou 9 tunneliers qui vont percer simultanément les sous-sols des Hauts-de-Seine et du Val de Marne ainsi que quelques centaines de mètres aux confins de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne. Nous poursuivrons également en 2016, toujours sur la ligne 15 Sud, le travail avec la SNCF et la RATP pour assurer de bonnes conditions d'interconnexion. Chacun sait ici combien la qualité de ces interconnexions représente un enjeu majeur pour l'Île de France tout entière, bien au-delà de la réalisation du nouveau réseau lui-même. Sur cette ligne 15, comme sur la ligne 16 qui étaient jusqu'à aujourd'hui divisées en deux tronçons, nous allons mettre en place une direction unifiée de ligne. Je voudrais à cette occasion remercier publiquement Claire-Hélène Coux qui était depuis cinq ans l'un des deux directeurs de la ligne 15 Sud et qui va rejoindre dans quelques jours la direction de l'ingénierie de la RATP, pour tout le travail accompli avec ses équipes pour concevoir cette première ligne.

Vous le savez, les sept tronçons du Grand Paris Express progressent parallèlement, de telle sorte que notre conseil Algoë qui conçoit notre masterplan à l'image de celui qu'ils ont formaté par le passé pour les jeux olympiques ou la coupe du monde de football, me faisait remarquer que ce sont 600 pièces d'horlogerie qu'il va nous falloir assembler dans les prochaines années pour faire avancer l'ensemble du Grand Paris Express.

En 2016, nous conduirons donc les trois dernières enquêtes publiques, nous préparerons deux décrets d'utilité publique, tous les maîtres d'œuvre seront désignés. Nous poursuivrons les discussions avec les entreprises pour l'acquisition du matériel roulant et des systèmes et alors que les études d'avant-projet seront engagées sur l'ensemble des lignes, nous aurons à approuver celui de la ligne 16.

Persévérence et ambition. Nous n'oubliions pas que l'ambition, c'est celle fixée par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 3 juin 2010 : « Le Grand Paris est un projet urbain, social et économique d'intérêt national qui unit les grands territoires stratégiques de la région d'Ile de France et promeut le développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois de la région capitale. »

Cette ambition, la SGP entend y contribuer en étant notamment au rendez-vous des grands événements internationaux que la capitale pourrait accueillir en 2024 et 2025. Cette ambition c'est celle de l'innovation des entreprises, du développement économique et urbain, de l'emploi et de la formation et celle de la culture. Cette ambition est tournée vers le développement de l'attractivité de la région Ile-de-France. Permettez-moi à cet égard de saluer le travail accompli pour faire connaître le Grand Paris auprès des investisseurs internationaux par Paris Ile-de-France Capitale Economique dont la SGP est partenaire et en particulier, au moment où il passe le témoin, par Pierre Simon son président, défenseur infatigable du Grand Paris.

La Société du Grand Paris contribue au débat sur l'aménagement de la métropole en caractérisant dans son observatoire, les quartiers des futures 68 gares du réseau. Grace à un travail très efficace avec l'Atelier parisien d'urbanisme, dont je salue la directrice Dominique Alba, nous produisons progressivement les bases d'une meilleure connaissance de ces territoires, 140 km<sup>2</sup> si nous prenons un rayon de 800 m autour des gares, soit plus que la surface de Paris ! Avec le soutien de l'Agence régionale de santé, celui de l'INSEE et celui de la DRAC, nous avons pu ainsi produire des monographies très précieuses sur l'implantation des entreprises et des emplois, la densité des équipements culturels, ou encore les perspectives ouvertes par le Grand Paris Express pour un meilleur accès à la santé. Ainsi se dessine progressivement le formidable potentiel que recèle en termes de développement urbain le futur réseau. C'est pourquoi nous avons déjà travaillé sur l'aménagement des espaces publics autour des gares, non seulement pour y préparer les meilleures conditions de réalisation d'une intermodalité numérique et électrique, mais aussi pour en faire les premières nouvelles places du grand Paris. En 2015, nous avons, en accord avec les maires concernés, retenu les trois premières opérations immobilières sur le foncier des gares, représentant déjà au total plus de 800 logements. Au-delà, comme le dernier comité interministériel consacré au Grand Paris nous y a invité, nous devons réfléchir à donner une visibilité internationale aux hubs du grand Paris, qui doivent devenir des concentrateurs d'innovation pour bâtir la ville intelligente et durable du 21<sup>ème</sup> siècle. Je remercie à cet égard la direction des établissements publics d'aménagement et des sociétés d'économie mixte avec qui nous travaillons en confiance sur ce gisement exceptionnel. Je salue aussi les présidents et directeurs de l'EPFIF, de l'ANRU et de l'EPARECA avec qui nous allons travailler de conserve sur cet enjeu majeur pour l'Ile de France.

L'innovation nous devons d'abord la retrouver dans la conception et la réalisation du nouveau métro. Nous comptons beaucoup sur les entreprises pour nous aider à tenir les coûts et les délais grâce à l'esprit novateur qui devra souffler sur le projet. C'est un enjeu national, mais c'est aussi un enjeu international car je le rappelle souvent, l'union internationale des transports publics estime que le nombre de kilomètres de métro automatique devrait être multiplié par six dans les dix ans qui viennent.

Nous sommes aussi très attendus sur le champ de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Nous serons au rendez-vous. J'ai proposé pour cela à la fédération des travaux publics, mais cela vaut aussi pour la fédération du bâtiment, de sortir des entiers battus et, à l'image de ce que nos amis britanniques ont réalisé autour du projet Crossrail, de mettre en place une académie du grand Paris, afin de donner de la force et de la visibilité aux actions de qualification autour desquelles pourront se rassembler les entreprises et les acteurs de la formation et de l'emploi.

En 2015, nous avons désigné la direction artistique et culturelle réunie autour de Jérôme Sans et de José-Manuel Gonçalves. Nous avons également désigné les concepteurs du design et de l'information, Patrick Jouin et Rudy Baur. Avec eux et les trente équipes d'architectes qui travaillent sur le projet, nous voulons poser les premières pierres du Grand Paris de la création. Pour cela nous

pourrons compter sur les entreprises qui vont participer à nos côtés à ce projet culturel au sein du fonds de dotation « art et culture du Grand Paris » dont le conseil de surveillance à récemment décidé la création. Je remercie Rémy Babinet, président de BETC, d'avoir bien voulu accepter d'en prendre la présidence.

Mesdames et messieurs je voudrai en vous renouvelant mes vœux de bonne année, vous donner rendez-vous à partir du 10 mars à l'espace Landowski à Boulogne-Billancourt, qui accueillera, et j'en remercie le maire Jean-Christophe Baguet, la deuxième édition des « Passagers du Grand Paris Express », exposition enrichie des premières images de la ligne 16.

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs, le projet est en marche, et bien en marche. Un projet politique au sens premier du terme, c'est à dire un projet pour l'ensemble de la cité et de ses citoyens, un projet pour réunir et vivre ensemble, un projet pour se donner un horizon, un avenir partagé et maîtrisé ; oui, j'en suis convaincu, ce projet façonne le souffle d'une génération.

Bonne année à toutes et à tous.